

Les travaux

La trappe sur la plateforme et la porte d'entrée

L'été a vu la pose de la trappe sur la terrasse...



La sortie de l'escalier non fermée Intervention des bénévoles et de M. COLOMBANI (CP Métallerie)



Il reste quelques ajustements à réaliser au niveau :

- * de l'arrondi du côté des pierres,
- * du caoutchouc qui permet de passer la trappe par-dessus la rampe de l'escalier.

La couleur est celle demandée par la DRAC pour le mât et la plaque de fixation de celui-ci. Nous l'avons appliquée à la trappe dans un souci d'homogénéité.

L'ensemble est en bonne voie !

et le début de l'automne... la restauration de la porte d'entrée.



Avant

Après

Association pour la Sauvegarde et l'Aménagement de la Tour de Saussy – ASATS

Mairie, rue de l'École – F-21380 SAUSSY

Tél : 06 81 94 44 14 – e-mail : contact@asats.fr – site internet : www.asats.fr

Le coût de la trappe s'élève à 2 610 € TTC et celui de la porte à 3 540 € TTC. La Direction Régionale des Affaires Culturelles en prend 40 % (2 460 € TTC) : le reste à charge pour l'association est de 3 690 € TTC.

Le mât de l'éolienne

A la mi-septembre 2024 les pièces du mât, stockées dans un hangar depuis 2022, ont été conduites dans l'atelier de la société BERGEOT-TAINTURIER pour sa restauration.

A la mi-novembre, les photos ci-dessous montrent que le mât commence à reprendre sa forme, après quelques consolidations et une reprise par des renforts intérieurs...



Il devrait partir au sablage dans les prochains jours.

Cette étape nous permettra de nous assurer que la rouille ne cache pas des fissures nécessitant une nouvelle intervention.

Si tout est en bon état, l'ensemble sera thermolaqué avant repose.

Sa fixation en haut de la tour sera assurée par des haubans en barres rigides avec anneaux et filetage, comme précédemment : ils seront fixés sous la terrasse de façon similaire aux précédents.



Il reste à fabriquer la plaque de fixation sur la terrasse. Pour s'assurer qu'elle réponde bien aux contraintes à subir, un bureau d'études doit être consulté. Nous avons mené cette démarche partiellement au cas où le mât n'aurait pas été restaurable ou se serait cassé lors des travaux. Elle est donc à terminer.

Le remontage du mât sur la tour, envisagé initialement fin 2024, aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2025 quand le temps sera plus clément !



En ce qui concerne l'éolienne, elle ne sera pas reconstruite (question souvent posée). En effet, pour ce faire, il faudrait que nous ayons des informations et des archives qui nous permettent de savoir exactement comment elle était faite. Malgré toutes les recherches effectuées par l'association, nous ne retrouvons rien à ce sujet -comme pour le mât mais lui existe. De ce fait nous ne pouvons la reconstituer et surtout pas l'inventer d'autant que la tour est maintenant un monument classé.

La réfection des parements

Nous évoquons régulièrement le fait que le comblement des brèches réalisé en 2022 (~ 220 m² de parements) avait sauvé la tour de la démolition. Pour la restaurer complètement n'oublions pas qu'au-delà des travaux évoqués ci-dessus, il reste encore à intervenir sur près de 565 m² de parements. Les 4 fenêtres situées en hauteur sont à restaurer en même temps pour recourir à une seule location d'échafaudage (coût très élevé : 27 % de la 1^{ère} tranche de travaux)... A la date d'aujourd'hui, ces travaux – tout compris - représentent 272 000 € TTC. Cette charge financière nécessite une aide importante.

L'ASATS doit donc absolument trouver de nouvelles ressources pour programmer ce chantier dans les toutes prochaines années sous peine de voir ses efforts de la 1^{ère} tranche inutiles : elle est toujours à la recherche d'entreprises partenaires, de donateurs et d'adhérents – nouveaux et anciens qui rejoindraient à nouveau l'association. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous vous rappelons que, l'ASATS étant une association reconnue d'intérêt général, tout versement donne droit à un crédit d'impôt de 66 % (dans la limite de 20 % du montant imposable).

Bulletins d'adhésion et de don sont à retrouver sur notre site www.asats.fr.

Les Journées Européennes du Patrimoine 21 et 22 septembre 2024

Cette nouvelle édition a, cette année encore, attiré près de 300 visiteurs malgré le temps peu engageant du dimanche. Ils ont été accueillis par nos 16 bénévoles pour deux journées de (re)découverte et d'information.

La Tour de Saussy fascine toujours autant et l'ouverture exceptionnelle de l'intérieur est, chaque année, impatiemment attendue par les amateurs de patrimoine.

Il faut dire aussi qu'une nouveauté, relayée par le Bien Public, intéressait beaucoup de visiteurs : l'histoire de la tour et de Paul BREDIN à SAUSSY... en BD ! De plus Pierre GLESSER, auteur de « La Tour de Saussy a changé ma vie », la dédicait les samedi et dimanche après-midi.

Qu'il soit ici à nouveau remercié !

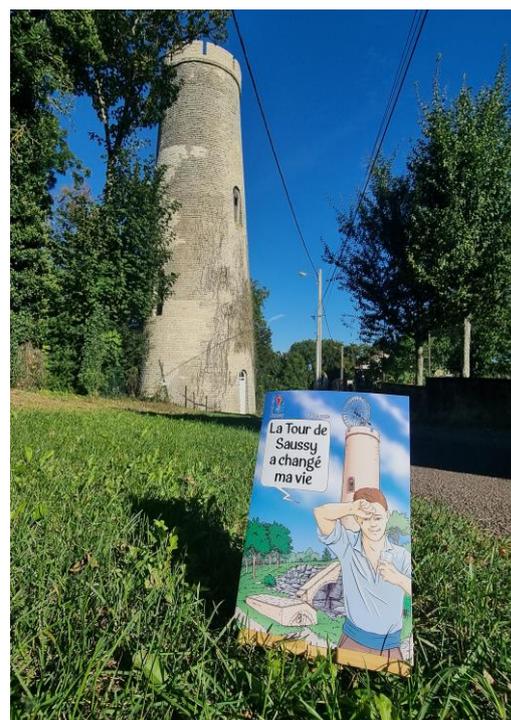


Son coût total représente 2 635 € TTC pour 500 exemplaires, intégralement financé par l'ASATS : aucune démarche d'un autre financement n'a pu aboutir.

Elle est vendue à 10 €.

Pour l'acheter, rendez-vous sur le site de l'association www.asats.fr, rubrique « l'Actualité de l'ASATS/ JEP 2024 ».

(N'oubliez pas... Noël approche avec ses cortèges de cadeaux... Pourquoi pas la BD ?)



Une autre nouveauté à signaler pour cette année :

le paiement par carte bancaire qui a permis aux uns et aux autres d'effectuer leurs achats ou d'adhérer même s'ils n'avaient plus d'autres moyens de paiement...

L'association a opté pour la solution sans achat de boîtier : le coût s'élève ainsi à 1,75 % sur tout achat effectué.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour les Journées Européennes du Patrimoine 2025 !!

Les subventions

Les communes

Outre les subventions de SAUSSY et de CURTIL-SAINT-SEINE, dont nous avons parlé dans la lettre d'information n° 18, MESSIGNY-ET-VANTOUX en a voté une de 200 € et VILLECOMTE une de 100 €.

Nous remercions vivement ces 2 communes qui nous soutiennent aussi au fil des années.

Le Préfet de Région

- * Une subvention de 1 000 € a été versée à l'association par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). La DRAJES est placée sous l'autorité du recteur académique de région. Pour certaines compétences, elle est sous l'autorité fonctionnelle du préfet de région : tel est le cas du FDVA.
- * Suite à l'engagement des travaux, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a versé à l'ASATS 30 % de la subvention prévue en 2024, soit 7 080 €, afin de lui permettre de faire face aux premiers paiements.

Cette instance, sous l'autorité du Préfet de région, pilote et met en œuvre sur le territoire régional les politiques du ministère de la Culture.

Le Conseil régional

Le Conseil vient d'attribuer à l'association une subvention de 11 018 € pour les travaux en cours !

Les adhésions

L'association compte aujourd'hui 154 adhérent(e)s. Nous vous rappelons qu'il est possible d'adhérer (bulletin sur le site), le nombre d'adhérents contribuant à :

- * dynamiser les bénévoles et le CA car ils se sentent soutenus dans leurs actions ;
- * augmenter... les moyens de l'association...
- * renforcer la crédibilité de l'ASATS auprès de ses interlocutrices et interlocuteurs !

Le sentier pédagogique

Le travail mené en collaboration avec notre mécène WPD, dont la stagiaire en master « Chef de projet », a permis de finaliser le contenu de 10 panneaux (90cm x 60 cm), permet de retracer l'évolution de l'éolien (depuis les temps anciens jusqu'à nos jours) ; l'un des panneaux consacré à la tour permet de la resituer dans cette évolution.

La fixation de chaque panneau le long du chemin envisagé se fera par 2 poteaux fixés dans le sol. Nous cherchons une solution pour que les poteaux et leur mise en place résulte d'un mécénat ou d'une solution dans le même esprit.

L'assemblée générale ordinaire 2024

Elle se déroulera **le samedi 18 janvier 2025, à 17H00, à la salle des Fêtes d'EPAGNY (21380).**

Les adhérents à jour de leur cotisation (= ayant adhéré entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024) recevront la convocation officielle première semaine de janvier 2025. Nous renouvelerons notre Conseil d'Administration. **Rejoignez-nous et poursuivons cette belle aventure** que nous vivons depuis 2018.

A noter absolument sur vos agendas !!

Comme tous les ans, lors de cette assemblée générale ordinaire, se déroulera l'élection des membres du conseil d'administration.

Quelques rappels et explications pour vous aider à réfléchir sur la présentation de votre candidature...

*Le Conseil d'Administration se compose de 12 membres, dont les 6 membres du bureau :
Président(e), vice-président(e), secrétaire, secrétaire-adjoint(e), trésorier(ère), trésorier(ère)-adjoint(e).
Les administrateurs (trices) sont élu(e)s pour 1 an par l'assemblée générale et rééligibles*

Etre administrateur(trice) de l'ASATS c'est :

- *participer à une réunion d'installation au cours de laquelle sont élus les membres du bureau ;*
- *participer à environ 5 réunions par an, au cours desquelles sont prises les décisions concernant l'association :*
 - *mettre en œuvre les orientations décidées en AG, choix des entreprises pour les travaux et des fournisseurs en général,*
 - *préparer les manifestations telles que Journées Européennes du Patrimoine, soirée des adhérents...,*
 - *être informé(e) en temps réel de l'actualité de l'ASATS et pouvoir intervenir (rendez-vous avec les élus, décideurs publics et privés, rencontres de visiteurs importants et de journalistes, présence lors des évènements marquants, visites de chantiers, etc.)*
 - *proposer des actions (travaux, animation, communication – site internet et réseaux sociaux – recherche d'adhérents, de mécènes, recherches techniques et historiques) et les mettre en place.*

Que diriez-vous d'en faire partie ?

La tour de Saussy intéresse...

* « LePointcom » (1) consacrera 2 pages à la tour de Saussy dans le numéro de décembre 2024. Cet article fera suite à une rencontre de son rédacteur-créateur Pascal BRUNELLI, début novembre, avec des membres du conseil d'administration de l'ASATS sur le site.

* France 3 Bourgogne-Franche Comté prépare un reportage sur l'impact de la Mission BERN au niveau des associations dont le patrimoine a été sélectionné. Pour ce faire 2 journalistes sont venus sur le site – à la mi-novembre - rencontrer Annie VIGNAL, présidente actuelle, et André BEAL, président précédent et fondateur de l'ASATS.

La date de passage sur nos écrans n'est pas encore connue.

Une nouvelle page de l'histoire de Paul BREDIN !

Nous avons entendu parler, par nos amis habitant à proximité de **Saint-André-le-Bouchoux**, le dernier château construit par **Paul BREDIN**, de l'existence de sacs à son nom.

Cela paraissait crédible puisque ce dernier s'était beaucoup consacré à des recherches en agriculture et élevage au cours des dernières années de sa vie (1890-1898)



Le château du Grand Romans vers 1900...



et aujourd'hui.

(1) magazine semestriel distribué gratuitement à 23 000 exemplaires dans les boîtes-aux-lettres des particuliers ne mentionnant pas STOP-PUB (de Langres jusqu'aux abords de Dijon),

Nous avons activé nos contacts sur place et avons eu la surprise de recevoir ces photos :



Il s'agit de sacs-seaux étanches, en toile de lin
(la fibre de lin se gonfle au contact de l'eau et devient étanche).

Ils ont été trouvés dans un local appartenant aux pompiers de la commune !

De fait, une première enquête superficielle confirme que ce type de sacs était utilisé au XIX^{ème} siècle pour éteindre les incendies. Paul Bredin a donc fait faire ces sacs et les a offerts à la commune, se comportant ainsi comme beaucoup de patrons de son époque, qui, par ce type d'actions généreuses, cultivaient leur image auprès des villageois.

A-t-il fait de même à Saussy ? Une partie de la réponse dans la prochaine lettre d'information...

*Un grand merci au découvreur, **Frédéric DESPIERRE**,
chef de corps des pompiers de Saint-André-le-Bouchoux.*

Ils soutiennent et accompagnent l'ASATS

Ils soutiennent et accompagnent l'ASATS :

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Fonds de Développement de la Vie Associative

MISSION STEPHANE BERN

FONDATION DU PATRIMOINE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

FDJ

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

REMPART

A.S.E.R.U.21

HÉLIX DÉVELOPPEMENT

Nord Est CLIMATISATION TRAITEMENT D'AIR

D'OR TOISON D'OR

FLOWERS & DECO

CA CHAMPAGNE BOURGOGNE

wpc

La Ferme Au Gré du Temps Vernot

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Chaberge des Talons
Néologie ASSOCIÉE

Cordialement, le Conseil d'Administration.

Saussy, décembre 2024